



Association Numismatique de la Région de Cluses

Société Numismatique constituée en 1975 – Loi 1901

Bulletin n° 16 -19 décembre 2003

Editorial

Les 27 et 28 septembre ont été un temps fort pour notre association. Nous nous sommes retrouvés une quarantaine pour notre week-end de détente en famille au plateau d'Andey dans le chalet que nous avons loué pour les deux jours.



Ce fut l'occasion de mettre un peu de côté numismatique et placomusophilie et de partager ensemble d'autres loisirs.

De l'avis de tous, ce fut un excellent week-end de détente qu'il fallait à tout prix reconduire en 2004.

Une bonne nouvelle à vous annoncer : nous avons déjà retenu le chalet pour le week-end du **17/18 septembre 2004**, en espérant qu'un peu plus d'adhérents pourront y participer.

Bonne fête de fin d'année à tous et prochain rendez-vous pour notre repas de la « Galette des rois » le **16 janvier**.....☐

Jean-Luc BUATHIER

**27/28 septembre
2003**

LE WEEK-END FAMILIAL EN IMAGES



Gérald prépare le feu de camp et Stéphane joue à tarzan en accrochant les spots.



Pétanque et « chasse au trésor » étaient au programme de l'après-midi. Un comble : les placomusophiles qui recherchent des monnaies !



Il y avait plus de 150 monnaies diverses à retrouver dont une monnaie en or et quelques monnaies romaines en argent. Un grand merci à notre sponsor pour son don.

Les jeunes pendant ce temps s'adonnaient à l'escalade.

A 18h, l'apéritif et le démarrage du barbecue géant, le tout encadré par les forces de l'ordre.





Les enfants finissent de préparer le feu de camp (à droite).



Le repas fut pris à l'intérieur du chalet car la fraîcheur de septembre commençait à se faire sentir.



Au programme de la soirée : danse et feux de camp, avant d'aller dormir pour certains dans le dortoir du chalet et pour d'autres sous la tente.



Au hasard de quelques clichés, on aurait pu croire que le week-end était sur le thème des « 12 péchés capitaux », en voici quelques illustrations :



La luxure pour Jean-Marie et son épouse



La gourmandise pour Bernard et son épouse



La dive bouteille pour Amélie, une vraie fille d'ivrogne !

ORDRE MILITAIRE DE SAVOIE

L'**Ordre Militaire de Savoie** a été fondé par le roi de Sardaigne **Victor-Emmanuel I^{er}** le 14 octobre 1815 pour récompenser les valeureux faits d'armes de ses soldats lors de la reconquête du Piémont et de la Savoie.



Victor-Emmanuel II
1849-1878

En 1855, le roi de Sardaigne **Victor-Emmanuel II** remet l'**Ordre Militaire de**

Savoie à l'honneur et renouvelle les différentes décorations par décret du 28 septembre 1855.



Victor-Emmanuel Ier
1802-1821

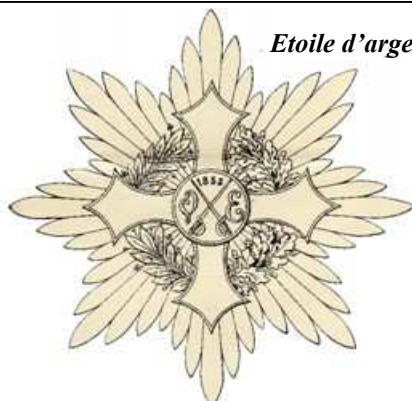
L'**Ordre Militaire de Savoie** comporte en 1855 quatre classes différentes :

- 1- Grande Croix
- 2- Commandeur de première et seconde classe
- 3- Officier
- 4- Chevalier

Le roi de Sardaigne est le Commandeur de l'ordre. Le ministre de la guerre fait office de Chancelier et aussi de Trésorier de l'ordre. Le Secrétaire de l'ordre est choisi par le roi parmi les militaires appartenant à l'ordre.

1- Grande Croix

La **Grande Croix** est destinée à récompenser un haut fait de guerre. Les généraux d'armée, les lieutenants-généraux, amiraux et vice-amiraux peuvent y prétendre s'ils exercent dans leur grade. Les majors-généraux et contre-amiraux peuvent aussi y prétendre s'ils exercent un commandement supérieur à leur grade.



Etoile d'argent

La **Grande Croix** est surmontée de la Couronne Royale, elle se porte associée à l'**Etoile d'Argent**.

Dimension de la Croix : 63 mm

Dimension de l'Etoile : 83 mm

A l'avant au centre, deux sabres entrecroisés surmontés de la date « 1855 », de part et d'autre les initiales du roi.

Au revers au centre, « Al Merito Militare ».

Cette description avers-revers est identique pour toutes les décorations.



2- Commandeur de première et seconde classe

La **Croix de Commandeur de première classe** est réservée aux officiers généraux qui exercent un commandement dans leur grade ou un commandement supérieur et aux colonels qui exercent un commandement supérieur à leur grade.

La **Croix de Commandeur** est surmontée de la Couronne Royale, elle se porte associée à l'**Etoile d'Argent** pour la **première classe**.

La **Croix de Commandeur de seconde classe** est réservée aux colonels ou aux lieutenants-colonels qui exercent un commandement dans leur grade ou aux majors qui exercent un commandement supérieur à leur grade.

La **Croix de Commandeur de seconde classe** se porte associée à une **Barrette** comportant un trophée.



Etoile d'argent



Dimension de la Croix : 53 mm

Dimension de l'Etoile : 73 mm

3- Officier

La **Croix d'Officier** est réservée aux majors qui exercent un commandement dans leur grade ou aux capitaines qui exercent un commandement supérieur à leur grade.

4- Chevalier

La **Croix de Chevalier** est réservée aux officiers subalternes qui exercent un commandement dans leur grade ou aux militaires de n'importe quel grade qui se sont distingués par un haut fait de guerre.



La **Croix d'Officier** est surmontée d'un trophée.

Dimension des deux Croix : 36 mm



Jean-Luc BUATHIER

La Mythologie Grecque racontée par les monnaies

(suite du n° 15)



*Crotona, statère,
vers 350-340 av. J.C.*



*Avers Apollon
Revers Héraclès étouffant
les serpents*

3- Héraclès et le Lion de Némée

Héraclès, on l'a vu, n'était que le cadet des enfants d'**Amphitryon** et d'**Alcmène**. **Alcmène** avait encore, d'un mariage précédent, un fils du nom d'**Erysthée**. C'était donc lui l'aîné et l'héritier du trône, et **Héraclès** lui devait obéissance.

Erysthée connaissait le destin d'**Héraclès**, et par conséquent, le craignait autant qu'il le détestait. Tout comme **Héra** qui l'avait allaité, il ignorait que son demi-frère était immortel. Devenu roi il lui imposa douze travaux périlleux et presque irréalisables, dans l'espoir qu'**Héraclès** y trouverait la mort. Il était entendu que, si **Héraclès** réussissait à les mener à terme, il s'affranchirait de la tutelle d'**Erysthée**.



*Syracuse,
100 litres d'or,
vers 405 av. J.C.*



*Avers La nymphe Aréthuse
Revers Héraclès luttant contre
le lion de Némée*



**Héraclée en
Lucanie, statère,
vers 350-340 av. J.C.**



Avers **Athéna**
Revers **Héraclès luttant
contre le lion de Némée**

Son premier travail - Héraclès reçut d'**Erysthée** l'ordre de tuer le **lion de Némée**. A Némée, une ville du Péloponnèse, vivait un lion qui ravageait la région. Ce lion était le fils du **géant Typhon** et du **serpent Echydna**. Cette bête avait la particularité d'avoir une peau qu'on ne pouvait endommager. On ne pouvait donc l'atteindre avec une flèche ou une lance. Pour en venir à bout, **Héraclès** l'accula dans une grotte, l'attrapa au cou et l'étouffa. Après l'avoir tué, il voulut récupérer sa peau et l'utiliser comme une cuirasse. Mais rien à faire, il était impossible de l'entailler. **Héraclès** qui n'était pas idiot, songea alors à utiliser les propres dents de l'animal pour découper la peau. Ce procédé fonctionna.



**Brescia, amphore,
après 520 av. J.C.**

**Monnaie d'Alexandre III Babylone
après 323 av. J.C.**

**Tête d'Héraclès avec représentée
sur la tête la dépouille du lion de
Némée.**





*Tarse, Cilicie,
statère,
vers 370 av. J.C.*



*Avers Héra
Revers Héraclès luttant
contre le lion de Némée*

4- Héraclès et l'Hydre de Lerne

A **Lerne**, en Arcadie, vivait un monstre qui rendait la région inhabitable. Lui aussi était, comme le lion de Némée, une fille du **géant Typhon** et du **serpent Echydna**. C'était un serpent à neuf têtes dont l'une était immortelle. Pour ce travail, **Héraclès** était accompagné de son ami **Iolaos** qui lui servait de conducteur de char.

Héraclès commença par attaquer l'Hydre avec sa massue et à lui fracasser les têtes. Mais chaque fois qu'il en détruisait une, deux nouvelles repoussaient à l'endroit de l'ancienne.



*Phaistos, Crète,
statère
vers 300 av. J.C.*

Lorsque **Héraclès** vit qu'il ne faisait que multiplier les têtes en les détruisant, il demanda à **lalaos** de lui préparer une torche. Grâce à la torche, il allait pouvoir, chaque fois qu'il écrasait une tête, cautériser la plaie et empêcher ainsi les nouvelles de pousser. Avec son épée il coupa la neuvième tête, celle qui était immortelle, creusa un trou profond dans la terre, l'enfouit et posa au-dessus un rocher. Il la rendit ainsi inoffensive. Il trempa ensuite ses flèches dans le sang empoisonné de l'Hydre. Depuis ce jour, les flèches de **Héraclès** causeront à ses victimes des blessures inguérissables.

***Phaistos, Crète,
statère
vers 280 av. J.C.***



Pendant qu'il se battait contre l'Hydre, **Héra** toujours à l'affût d'un coup tordu, lui envoya un grand crabe pour le gêner dans son combat. **Héraclès** s'en débarrassa en l'écrasant d'un grand coup de massue.

***Phaistos, Crète,
statère
vers 300 av. J.C.***



***Héraclès combattant l'Hydre
de Lerne, à ses pieds le crabe
envoyé par Héra.***

Michel DÜRR (à suivre....)

- Numismatique Régionale - Le Monnayage du peuple des Allobroges

(suite des bulletins n°13, 14 et 15)

9- Les monnaies allobroges « à l'hippocampe » 75 à 70 av. J.C.

Toutes ces monnaies sont anépigraphes, mis à part quelques rares monnaies avec légende **AMAGVS** à l'avers et **ADII** au revers.

A noter que le revers comporte un avant-train de cheval avec à l'arrière des attributs indéterminés en forme de nageoire (d'où la ressemblance avec un hippocampe).

Monnaies en argent – Drachmes : 2,43 à 2,10 gr

Monnaies avec la légende AMAGVS et tête casquée à droite

D-1 Légende ADII au revers – Avant-train du cheval tourné vers la droite – 3 attributs en forme de nageoire

D-2 Sans légende au revers – Avant-train du cheval tourné vers la droite – 3 attributs en forme de nageoire

Monnaies anépigraphes et tête casquée à droite

D-3 Avant-train du cheval tourné vers la droite – 3 attributs en forme de nageoire

D-4 Avant-train du cheval tourné vers la droite – 2 attributs en forme de nageoire

D-5 Avant-train du cheval tourné vers la gauche – 2 attributs en forme de nageoire

Monnaies anépigraphes et tête casquée à gauche

D-6 Avant-train du cheval tourné vers la gauche – 2 attributs en forme de nageoire

(en outre 2 monnaies à ce type ont été retrouvées dorées - cité dans ★2 p. 81)

D-7 Avant-train du cheval tourné vers la droite – 2 attributs en forme de nageoire

Illustrations des différentes monnaies



dimension réelle
(image ★5 p.67)

type D-1 - collection Changarnier



dimension réelle

type D-2 - Ø 14 mm - 2,34 gr - coll. part.



dimension réelle
(image ★2 p.225)

type D-3 - 14,2 x 12,4 mm - 2,36 gr - Cabinet de Numismatique de Genève



type D-4 - vente LEU Numismatique du 31/10/2000 - n° 43



type D-5 - collection Bibliothèque Nationale - Paris



type D-6 - Ø12,5 mm - 2,43 gr - coll. part.

Jean-Luc BUATHIER (à suivre....)

Le coin du Placomusophile....

Champagne de CASTELLANE



Vol en ballon

Série du Centenaire



Les escaliers



Le haut de forme



Le coq



Le violoniste



La femme à la flûte



Flûte et papillons



Atlas et le verre



Robinson



*Iris messagère des
dieux*

BOURSES ET SALONS

23^{ème} SALON aux Monnaies et autres Collections THYEZ (74)



**Dimanche 7 mars 2004
Forum des Lacs de 9h à 18 h**



**Organisation : Association Numismatique de la
Région de Cluses**

LE COURRIER DES LECTEURS

Mr Bernard ROUX nous a fait part d'une surfrappe intéressante sur une pièce de **10 centimes Cérés 1877**.



Cette monnaie comporte un joli buste de Napoléon Ier surmontant la lettre H.

A noter que ce type de surfrappe privée ne peut être considéré comme une variété de monnaie.



Il nous a fait part aussi d'une belle variété concernant une pièce de **1 centime d'euro 2002 F d'ALLEMAGNE**.

Cette monnaie est décalée de 180° entre l'avvers et le revers, alors que depuis le passage à l'Euro toutes les monnaies sont frappées en frappe médaille.



Association Numismatique de la Région de Cluses

Bulletin d'adhésion



☐ Mme ☐ Melle ☐ Mr

Nom

Prénom

Tél.

Adresse Postale

CP Ville

Adresse Internet

Vous êtes

☐ Numismate

☐ Placomusophile

Cotisation

☐ Adulte - Cotisation annuelle : 16 €

☐ Jeune ou Etudiant - Cotisation annuelle : 8 €

Règlement

☐ chèque bancaire au nom de l'A.N.R.C.

☐ espèces



à retourner à

A.N.R.C.

B.P. 32

74970 MARIGNIER

☎ : 0 450 346 885



➡ Réunion chaque 3^{ème} vendredi du mois à 18h30